

Barré rouge

Le **barré rouge** est, en France, la notice descriptive d'un véhicule à moteur. Il existe pour toutes les catégories en circulation, de la [voiture particulière](#) aux [engins agricoles](#), en passant par les [motos](#), [poids lourds](#) et [véhicules de transport en commun](#),

- 0. *Généralités*
 - identité constructeur, [dénomination sociale](#) (représentant en France si société étrangère), [puissance fiscale](#)
- 1. *Constitution générale du véhicule*
 - nombre d'[essieux](#), taille des [pneus](#)...
- 2. *Dimensions et poids*
 - longueur totale, largeur, [empattement](#), [porte-à-faux](#), [PTAC](#), [PTRA](#), charge maximale à l'essieu...
- 3. *Moteur*
 - disposition, [cylindrée](#), [puissance](#), [couple](#), [énergie](#), volume réservoir, [niveau sonore](#), [alimentation électrique](#), [refroidissement](#)
- 4. *Transmission du mouvement*
 - démultiplication [boîte](#), vitesses intermédiaires selon rapport
- 5. *Suspension*
 - [hydraulique](#), [pneumatique](#)
- 6. *Direction*
 - ([assistance](#)), diamètre de braquage
- 7. *Freinage*
 - tambours, disques, [freins](#) de service/stationnement, (dispositifs [antiblocage/antipatinage](#))
- 8. *Carrosserie*
 - matériaux, assemblage, nombre de places
- 9. *Éclairage et signalisation*
 - couleur et position [feux](#) AV/AR
- 10. *Divers*
 - accessoires annexes ([rétroviseurs](#), [avertisseur sonore](#)...), emplacement plaques constructeur-moteur, identification [châssis](#)
- 11. *Visites techniques*

Accompagné à la fin, d'un *procès-verbal de réception aux mines* ([DRIRE](#)), ainsi qu'un *certificat de conformité* visé du constructeur.

Destinations

En tant que titre d'[homologation](#), le barré rouge est souvent exigé par les [services préfectoraux](#) en vue de [réimmatriculer](#) un véhicule ayant changé d'affectation (cas les plus courants: autocar transformé en [camping-car](#), véhicule de transport de marchandises déclassé). Ce qui place les propriétaires de modèles très anciens dans l'embarras, si les papiers d'origine ont été perdus, Difficultés renforcées le cas échéant, lorsque le véhicule provient d'une région hors UE. La présentation de l'engin dans ses nouvelles caractéristiques est dite *réception à titre isolé*

Il permet plus simplement au technicien, lors d'un [contrôle](#), de savoir si des modifications non réglementaires ont été apportées au véhicule qu'il examine.

